



CERTIF'INFO N°11 **La newsletter à Haute Valeur Informatrice**

Chaque trimestre, retrouvez en bref les infos à ne pas rater concernant la réglementation, la santé, la sécurité et l'environnement en agriculture (agrément, HVE, agriculture bio...)

CR DISTRIBUTION possède son habilitation pour dispenser les formations CERTIBIOCIDES

CR DISTRIBUTION a renouvelé son habilitation pour dispenser les formations CERTIBIOCIDES et ce, jusqu'au 30 Janvier 2029 !

Mais qu'est-ce que le certiobiocide ?

Le certiobiocide est un dispositif national qui vise à former les professionnels amenés à utiliser, vendre ou acheter certains types de produits biocides destinés aux professionnels.

Ce certificat individuel s'obtient au terme d'une formation spécifique délivrée dans un centre de formation habilité.

Ce dispositif de formation vise à assurer une utilisation durable et raisonnée de ces produits. Les dispositions de l'arrêté « certiobiocide » sont applicables depuis le 1er juillet 2015.

Une mise à jour de l'arrêté le 23 janvier 2023 a modifié les dispositions de l'arrêté initial en incluant dans le dispositif l'ensemble des produits désinfectants ainsi que les produits antisalissure et en déclinant le certiobiocide en fonction des types de produits.

À partir du 1er janvier 2024, le certiobiocide sera décliné en 3 certiobiocides :

- Certiobiocide désinfectants (TP2, 3, 4) ;
- Certiobiocide nuisibles (TP14, 18, 20) ;
- Certiobiocide autres produits (TP8, 15, 21)

Types de produits biocides (TP) (Annexe V du Règlement (UE) n°528/2012)	Peut être concerné par l'arrêté "certibiocide"	Certiocide Désinfectants	Certibiocide Nuisibles	Certibiocide Autres produits
Groupe 1 : Désinfectants				
TP2 : Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux	OUI	X		
TP3 : Pour l'hygiène vétérinaire	OUI	X		
TP4 : Surfaces en contact avec les denrées alimentaires et les aliments pour animaux	OUI	X		
Groupe 2 : Produits de protection				
TP8 : Produits de protection du bois	OUI		X	ou X
Groupe 3 : Produits de lutte contre les nuisibles				
TP14 : Rodenticides	OUI		X	
TP15 : Avicides	OUI		X	ou X
TP18 : Insecticides, acaricides et produits utilisés pour lutter contre les autres arthropodes	OUI		X	
TP20 : Lutte contre d'autres vertébrés	OUI		X	
Groupe 4 : Autres produits biocides				
TP21 : Produits antisalissure	OUI		X	ou X

N'hésitez pas à vous inscrire et recueillir tous les renseignements nécessaires sur le sujet auprès de CR DISTRIBUTION par mail : crd@cr-distribution.fr et/ou téléphone : 05 56 20 56 27.

On fait de la veille pour vous ...



Monde agricole : des mesures pour protéger et produire

Le Premier ministre a présenté jeudi 1er février 2024 à l'Hôtel de Matignon une série de mesures destinées à répondre aux revendications exprimées par les agricultrices et les agriculteurs en présence de MM. Bruno Le Maire, ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, Marc Fesneau, ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire et Christophe Béchu, ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires.

[Lire plus](#)



Témoignages de vignerons face à l'enfer des normes

Les normes imposées à la filière vigne et vin vont crescendo. Aussi bien les réglementaires, que celles inhérentes aux certifications. Certains viticulteurs et vignerons se disent pénalisés, voire sont amers. Quand d'autres s'en accommodent.

[Lire plus](#)



Pause d'Ecophyto mais maintien de l'objectif -50% de phytos

Le gouvernement annonce maintenir son ambition d'une réduction de moitié de l'utilisation des pesticides d'ici 2030 et recherche un indicateur apte à remplacer le « Nodu » pour la mesurer.

[Lire plus](#)

QUOI DE N'OEUF CHEZ CR ?

Bienvenue à nos nouveaux collaborateurs

Notre équipe a accueilli dernièrement de nouveaux collaborateurs. Nous souhaitons la bienvenue à Doriane (Ingénieure développement VITALTeR), Alexandre (Responsable secteur Sud-Ouest VITALTeR),

Pascal (Responsable secteur Nord-Ouest VITALTeR) et Olivier (Responsable secteur Nord-Est VITALTeR).



HAPPY EASTER !

Toute notre équipe CR DISTRIBUTION vous souhaite Joyeuse Pâques !



... Rendez-vous à la prochaine newsletter !



CR Distribution
71 route du bord de l'eau
33270 BOULIAC
formation@cr-distribution.fr



Organisme de formation enregistré
sur le numéro 75331193333
N° habilitation pour la délivrance des
CIPP N°001111



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }} Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur CR Distribution.

[Se désinscrire](#)



© 2020 CR Distribution